



Recrute Dameur alpin

Sous l'autorité du Directeur d'exploitation et du chef d'exploitation, vous assurerez les missions suivantes pour la station du Col de Rousset :

- Entretien du domaine skiable ;
- Entretien courant des machines.

Activités principales :

- Entretien du domaine skiable, damage et entretien de l'ensemble des pistes, ré-enneigement si nécessaire ;
- Entretien courant des machines ;
- Tenue de l'ensemble des registres (machines + consommation) ;
- Echange permanent, via le responsable damage, avec l'équipe des pistes pour prioriser les travaux de neige selon l'état des pistes.

Activités secondaires :

- Participation aux gros entretiens des machines ;
- Participation au rangement du garage ;
- Concertation / collaboration avec le service des pistes ;
- Entretien des pistes (cailloux, enneigement, élagage) ;
- Travaux divers en cas de manque d'enneigement.

1. Compétences requises pour le poste

Savoir faire

- Connaître l'entreprise et la station concernée
- Connaissance du domaine skiable avec et sans neige
- Connaissance de la neige et de son travail
- Avoir des notions de mécaniques
- Savoir skier

Savoir être

- Disponibilité
- Être passionné par la conduite d'engins
- Prise d'initiative / autonomie
- Maîtrise de soi
- Adaptabilité
- Sens de l'équipe malgré un travail solitaire
- Sens de l'orientation
- Bonne aptitude physique
- Sens du « reporting »
- Respecter l'environnement
- Respect du matériel
- Avoir l'esprit sécurité
- Tenue différenciée et propre

2. Relations

Relations internes

- Avec le responsable du damage
- Avec le chef des pistes et son service
- Avec le chef d'exploitation et son service
- Avec le responsable mécanique, sinon le mécanicien machine

Relations externes :

- Avec le public (nordique)

3. Spécificités du poste

- Travail en dehors des heures (de nuit)
- Travail dimanche et jours fériés
- Travail par tous les temps

4. Diplôme(s) (habilitation, permis) requis :

- Formation initiale : expérience conduite engins spéciaux

5. Formation à prévoir pour occuper le poste :

- Diplôme SNTF engins de damage

6. Parcours professionnel et expérience souhaitables :

- Conduite engins spéciaux

7. Conditions d'accès au poste

- Type de contrat :
 CDI CDD de... mois Saisonnier Apprentissage
- Date de prise de poste : mi-décembre

8. Classement, rémunération et avantages

- Classement indicatif Convention Collective : NR 206 + variables de positionnement et ancienneté en fonction du profil + prime de panier et d'équipement
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50% par l'employeur pour le salarié
- Prévoyance prise en charge à 50% par l'employeur

9. Missions de l'EPIC

L'EPIC « Les stations de la Drôme » se compose d'un ensemble de 7 sites répartis sur les massifs du Vercors et du Diois au sein desquels sont proposés :

- Des activités neige : ski alpin, ski de fond, biathlon, raquettes à neige, chiens de traîneau, VTT Fat Bike, ski de randonnée nordique, luge...
- Des activités hors neige : luge sur rail, VTT et trottinette de descente, biathlon, télésiège panoramique, dévalkart, tir à l'arc, accrocabana, disco golf, mini tyrolienne, randonnée, détente...
- Des services associés : transport, hébergement, restauration...

Les stations de la Drôme sont des stations familiales, axées sur l'apprentissage des activités de nature, à destination des écoles du Département, des clubs sportifs, des centres de loisirs, des familles, ainsi que des touristes.

L'EPIC « Les stations de la Drôme » a été créé en 2018 sous tutelle du Département de la Drôme. Il a pour mission de gérer la délégation de service public liée à l'exploitation des stations en vue de maintenir une activité économique indispensable au territoire, tout en répondant à des objectifs de solidarité territoriale et de promotion touristique du Département.

Nos équipes comptent actuellement 19 salariés permanents et entre 40 et 100 saisonniers selon les saisons. En 2023, 86 % des collaborateurs ont affirmés qu'ils se sentent bien à l'EPIC « Les Stations de la Drôme ».

10. Dépôt des candidatures

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées par mail au service ressources humaines avant le 1^{er} décembre 2024 à msauvajon@ladrome.fr – 04 75 22 40 18.

Pour toutes questions complémentaires, contacter M. Rémy Allier par mail à rallier@ladrome.fr ou par téléphone au 06.26.56.00.36.